



## **VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

### **RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL**

relatif à l'accueil d'une arène « UBS Arena La Chaux-de-Fonds » pour la retransmission des matchs de football dans le cadre de l'EURO 08, et à une demande de crédit de CHF 99'240.—  
à inclure dans le budget de fonctionnement 2008  
(du 18 juin 2007)

### **AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales  
Messieurs les conseillers généraux,

#### **Historique**

En date du 24 janvier 2007, les autorités apprennent lors d'une conférence de presse dirigée par la société Perron8 de Bienne que 30 villes de Suisse ont été présélectionnées par les organisateurs pour recevoir une arène de 3 à 10'000 places avec écran géant de qualité et que La Chaux-de-Fonds en faisait partie.

L'Eurofoot est un événement de portée mondiale qui touche bon nombre de nos citoyens, femmes et hommes et de nationalités les plus diverses. Les éditions précédentes de ces manifestations ont démontré que le manque de billets sur les stades provoquait un engouement certain vers les sites dotés d'écrans géants. Cette solution permet, en effet, une réponse aux personnes quelque peu frustrées de ne pas avoir pu participer à l'événement. C'est dans cet état d'esprit qu'est né le concept UBS Arena, le 5<sup>ème</sup> stade de Suisse.

En date du 21 février 2007, nous avons informé l'organisateur de l'intérêt de la Ville pour présenter un dossier de candidature.

C'est à mi-mai 2007, après une évaluation des multiples paramètres et bien entendu des incidences financières, que le Conseil communal a pris la décision de remettre à Perron8 sa candidature définitive, sous réserve de l'approbation du Conseil général.

Le Conseil communal était bien conscient que la décision de l'organisateur serait prise dans le cadre de la concurrence avec la ville de Neuchâtel également présélectionnée.

### **Le projet**

Initialement l'organisateur souhaitait un site très centré et proposait la Place du Marché, demande, que le Conseil communal ne pouvait pas accepter compte tenu de la non-disponibilité de cette place pour plus d'un mois et des travaux planifiés.

L'analyse des sites potentiels a rapidement démontré qu'il ne restait que deux possibilités, à savoir : la place des Forains et la place du parking de Polyexpo. Ce sont ces deux variantes qui ont été proposées à l'organisateur. Ce dernier n'a retenu que le projet de Polyexpo en raison de la notoriété du site sans oublier un meilleur environnement en terme de sécurité, de transports en commun et d'accueil pour les externes à la Ville.

Les organisateurs connus dans la ville pour leurs aptitudes à organiser de telles manifestations avaient été préalablement consultés. Compte tenu des contraintes et des coûts demandés par l'UEFA pour les retransmissions, ils s'étaient déclarés d'accord de renoncer si la Ville pouvait recevoir l'attribution de UBS Arena.

### **UBS Arena, de quoi s'agit-il ?**

C'est une présence dans toutes les régions de Suisse au travers des arènes érigées dans 17 villes. C'est la capacité d'accueillir jusqu'à 10'000 personnes dont 1'000 places assises et couvertes payantes sur des tribunes. C'est la mise à disposition d'un écran géant de haute définition permettant la vision des 27 matchs retransmis en direct par SSR Idée Suisse entre le 7 juin et le 29 juin 2008, date de la finale. C'est la mise à disposition de loges VIP pour personnalités et sponsors et un système sonore de qualité. C'est de multiples possibilités de restauration et de débits de boissons, des possibilités d'animations et d'activités pour les jeunes et moins jeunes, tout ceci dans une ambiance de fête dans un cadre régional et supra-régional. Les services hôteliers et de boissons sont assurés par la COOP

Tous les éléments se situant à l'intérieur de l'arène sont pris en charge par l'organisateur. La sécurité intérieure est assurée par le consortium Prisec08 composé de Securitas et Protectas.

Le renforcement de ce dispositif a amené l'organisateur à réduire le nombre de sites prévus initialement en raison des coûts supplémentaires que ce poste engendrait. L'arrivée de nouveaux sponsors a permis de maintenir le nombre de villes envisagé au départ.

#### UBS Arena La Chaux-de-Fonds :

C'est la construction par l'organisateur d'une arène d'environ 3'000 places dont env. 1'000 sous forme de places assises et couvertes sur le parking de Polyexpo dont le coût total s'élève à près de CHF 1'200'000.--.

C'est la possibilité d'associer les sociétés locales et les Ecoles à la fête en utilisant les infrastructures gratuitement pour se présenter et proposer des activités. Un concept devra être préparé et proposé à ces sociétés.

Un groupe de travail regroupant les principaux responsables des services de la Ville engagés sera formé et chargé, de dynamiser le site pendant la durée de l'événement, d'étudier de quelle manière la Ville du Locle peut être associée à la fête et comment les TRN pourraient s'investir sous forme de sponsoring dans la gratuité des transports.

Un chemin piétons sera installé sur la rue du Commerce pour accéder à l'arène et ceci depuis la gare. Il est prévu d'informer les citoyennes et citoyens des quartiers touchés par cette activité au moyen d'un tous ménages. Une information aux entreprises de la zone industrielle pourrait être de nature à favoriser la fraternisation avec nos voisins frontaliers, surtout lorsque la France jouera.

Le parking des voitures pourra être organisé comme lors d'autres manifestations comme Modhac par exemple. La proximité de la caserne de la police et du SIS permet d'assurer en cas de besoin des interventions rapides et efficaces.

### **Conséquences pour la Ville**

#### L'opportunité

- de véhiculer une image dynamique de la Ville.
- de s'associer à un événement de portée internationale.
- d'offrir aux citoyens un accès à la fête du football.
- de contribuer à la vie de Polyexpo.
- d'organiser des animations complémentaires
- de créer quelques emplois temporaires

#### Les contraintes

- L'impossibilité d'accorder des autorisations similaires d'écrans géants
- Un renforcement du dispositif de sécurité en ville.
- La mobilisation des compétences de certains services communaux.
- Une incidence budgétaire.

**Les coûts pris en considération sont :**

**Travaux publics :** nettoyage, location de WC, location de barrières et ramassage des déchets.

**SIM :** raccordement puissance et consommation, dépose et repose d'un lampadaire.

**AIED :** prêt de matériel et main-d'œuvre

**SDP :** signalétique

**Entreprise de nettoyages :** entretien des WC

**Sécurité :** renforcement de la sécurité , augmentation des effectifs de la police cantonale, hors contrat de prestations. 2 patrouilles supplémentaires, avec matériel

Location parking et commodités de Polyexpo

Engagement d'un poste de samaritains, forfait et tarif horaire

Coût total CHF 149'240.--

**Dont coût externe objet de demande de crédit CHF 99'240.--**

**Conséquences sur les finances**

Il ne s'agit pas d'un investissement. Par conséquent, il conviendra d'introduire ces coûts au budget de fonctionnement 2008.

**Conséquence sur les ressources humaines**

Aucune sur celles de la Ville, hormis l'implication des services de la Ville dans le cadre de leur fonctionnement ordinaire. Possibilité cependant de créer temporairement quelques emplois supplémentaires.

**Rapprochement et collaborations avec Le Locle**

Cet événement ne peut que renforcer la collaboration entre nos deux Villes, le choix du site n'y était pas étranger.

**Éléments relatifs au développement durable**

Néant.

La demande qui vous est soumise aujourd'hui constitue une charge qui doit être relativisée en raison de la durée de la manifestation de près d'un mois et de l'investissement de l'organisateur qui est de 8 à 9 fois supérieur.

En espérant que vous pourrez adhérer à la vision du Conseil communal, nous vous invitons, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à accepter l'arrêté ci-dessous.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  
Laurent Kurth

Le chancelier  
Sylvain Jaquenoud

Annexes : Dossier présentation UBSARENA  
Plan de Polyexpo

---

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal

arrête:

**Article premier.-** Un crédit de Fr. 99'240.- est accordé au Conseil communal pour permettre l'installation d'une arène « UBS Arena La Chaux-de-Fonds » pour la retransmission des matchs de football sur écran géant dans le cadre de l'EURO 08 et assurer la sécurité extérieure.

**Article 2.--** La dépense sera portée dans les comptes de fonctionnement et intégrée au budget de l'année 2008.

**Article 3.—** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

La Chaux-de-Fonds, le 3 juillet 2007

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente  
Katia Babey

Le secrétaire  
Pierre-André Monnard